

#accompagnement

#bénévolat

#formation

#participatif

#solaire

**DIFFUSER LES SAVOIRS-FAIRE DE L'AUTOCONSTRUCTION, PERMETTANT À CHACUN·E D'INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR SON TOIT PAR DES CHANTIERS PARTICIPATIFS**

Structure : 3aPV

Difficulté : facile



Climat méditerranéen

France

50 km autour de Pertuis exclusivement

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association d'Aide à l'Autoconstruction Photovoltaïque (**3aPV**) a été créée en octobre 2021 par des enthousiastes des énergies renouvelables le long de la vallée de la Durance.

Nous intervenons dans la partie ouest de la région PACA.

## Nos objectifs :

- Diffuser les savoirs-faire de l'autoconstruction, permettant à chacun-e d'installer des panneaux photovoltaïques sur son toit par des chantiers participatifs, après une formation à la technique et à la réglementation.
- Étudier la faisabilité du projet et accompagner les chantiers d'autoconstruction avec l'aide des spécialistes de l'association.
- Mettre toute information sur les installations photovoltaïques à la disposition de ses membres.
- Rapprocher l'usage de l'énergie photovoltaïque d'un public plus large de différentes façons.

Si vous résidez dans la partie [ouest de la région PACA](#) nous pouvons vous accompagner dans votre projet photovoltaïque :

- 1- Vous adhérez à notre association pour être couvert par notre assurance dans toutes les étapes de votre projet. (coût 10 €)
- 2- Vous assistez à une de nos journées de formation afin d'acquérir les bases réglementaires et techniques d'une installation photovoltaïque. (coût 30 €)
- 3- Si vous souhaitez poursuivre en réalisant une installation PV sur votre toiture ou au sol, nous vous accompagnons dans les démarches administratives et dans l'organisation de votre chantier. De plus nous vous faisons bénéficier de tarifs négociés avec nos fournisseurs de matériels solaires.
- 4- Vous participez pendant une journée à un chantier d'un adhérent afin de bien intégrer les aspects techniques d'une installation PV pour les appliquer à votre projet.
- 5- Vous réalisez votre chantier, avec la contribution d'autres membres de notre association, qui sera ensuite contrôlé par un installateur RGE et le CONSUEL. Votre installation PV sera raccordée par ENEDIS sur le réseau public d'électricité et vous commencerez à produire vos kWh propres.
- 6- Vous intégrez automatiquement le « Club utilisateurs » de 3aPV afin de suivre le fonctionnement de votre installation PV par comparaison avec les autres installations de la région. Ceci nécessite que votre onduleur soit connecté sur la box Internet de votre maison et que vous fournissiez tous les trois mois le fichier de production.

## Liens

<https://3apv.fr/>